

STAGE ÉCOLE D'ARBITRAGE 33

MERCREDI 8 FÉVRIER 2023

Nous vous convions au stage de l'école d'arbitrage de la Gironde.

Ce stage aura lieu au : DOJO FEDERAL DE LORMONT
153 Rue Izzet Koç – Maison des Sports les Iris - LORMONT

Accueil à 9h30, le MERCREDI 8 FÉVRIER - Fin de stage à 16h30

Nous te prions de bien vouloir te munir de ton judogi, pharmacie personnelle et passeport sportif à jour.
Merci d'arriver en tenue civile afin de ne pas être en kimono pendant le repas.

Le comité n'organisera pas la restauration des stagiaires le midi, **nous te demanderons donc de prévoir un pique-nique. Le stage est gratuit.**

Afin de réserver ta place, demande à tes parents de nous renvoyer le coupon réponse, l'autorisation parentale, et la fiche sanitaire ci-joints, par courrier ou par mail au Comité Départemental de Judo (153 rue Izzet Koç - BP 146 33305 Lormont ou comite@judogironde.fr).

Nous te prions de bien vouloir nous retourner ta réponse, avant le 31 janvier 2023.
Pour tous renseignements, prendre contact avec le secrétariat du Comité au 05.56.31.51.00.

Souhaitant vivement ta présence, nous te prions de croire à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

L'objectif du stage est de préparer/perfectionner les jeunes officiels pour cette nouvelle saison.

Le stage est ouvert :

1. Minimes et Cadets
2. Grade minimum orange-vert
3. Être ARBITRE DE CLUB
4. Ouvert aux juniors qui débutent ou souhaitent se remettre à jour (sous les conditions 2 et 3)
En espérant vous voir nombreux, car nous souhaitons former, dès aujourd'hui les arbitres de demain.

**La Commission d'Arbitrage
Comité de Judo Gironde**

INSCRIPTION STAGE ÉCOLE D'ARBITRAGE 08/02/2023

LORMONT

COUPON-RÉPONSE à renvoyer, avant le 31/01/2023, par courrier ou mail au Comité Départemental de Judo (153 rue Izzet Koç - BP 146 33305 Lormont ou comite@judogironde.fr). Tel : 05 56 31 51 00

NOM PRENOM

ADRESSE + VILLE

ADRESSE MAIL :

TEL N° de LICENCE

CLUB

N° SECURITE SOCIALE ANNEE NAISSANCE :

PARTICIPERA NE PARTICIPERA PAS

Signature du professeur :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Tél.....

- autorise mon fils / ma fille
à participer au stage École d'Arbitrage à Lormont le 8 février 2023.
- autorise le responsable de l'encadrement à faire pratiquer tout soin médical urgent (y compris une hospitalisation) ou toute intervention qui s'avèrerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté. (En cas de refus rayer la mention)

À défaut, il ou elle sera pris(e) en charge par les services d'urgence.

- reconnaît avoir été informé(e) que la prise en charge de mon enfant par « l'encadrement » ne se fera qu'à partir du lieu de rendez-vous fixé dans la convocation et dans les heures indiquées.
- certifie que mon fils ou ma fille est à jour de tous ses vaccins.

En cas de besoin, numéro(s) de tél où je peux être joint rapidement :

À :le :

Signature